

**RAPPORT N° 06/4-46**  
**au Conseil Municipal**

**OBJET**

**RHI MULTISITES EST**

**CRAC 2005**  
**VALANT BILAN FINANCIER DE PRECLOTURE**

L'aménagement de la RHI Multisites Est a été confié à la SEDRE dans le cadre d'une Convention d'études et de réalisation en date du 18 juillet 1990.

Les sites d'intervention en vue de la Résorption de l'Habitat Insalubre concernent :

1. la Rue Lory-les-Bas,
2. la Rue Eudoxie Nonge,
3. la Rue Claude Monet,
4. l'Impasse du Temple.

L'étude de faisabilité de 1994 avait dénombré 65 familles. L'opération a permis la construction de 120 Logements Sociaux du type LLS, afin de répondre à la demande de décohabitation identifiée dans l'étude MOUS. Ainsi, les objectifs de Résorption de l'Habitat Insalubre ont été atteints sur les 4 sites et les programmes de construction des Logements Sociaux sont achevés. En sus de ces objectifs, l'opération a également permis de réaliser 119 Logements Sociaux du type LLS complémentaires à attribuer à d'autres familles.

Ces différents programmes de logements se sont développés sur 3 sites : Rue Lory-les-Bas, Rue Eudoxie Nonge et Rue Claude Monet. Concernant le site de l'Impasse du Temple, la priorité a été donnée à la création d'un programme à vocation économique avec la cession à l'investisseur SCI Centre d'Affaires du Chaudron de la grande majorité des parcelles maîtrisées sur ce site. Il n'est pas envisagé la réalisation d'un programme de Logements Sociaux complémentaires, faute de foncier maîtrisé.

La seule intervention restant à mener en 2006 sur l'opération RHI Multisites Est est la fin de l'aménagement d'un espace public Rue Claude Monet.

A l'issue de celle-ci, la clôture de l'opération est prévue pour l'année 2006.

La SEDRE nous présente le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) au 31 décembre 2005 de l'opération dont le montant actualisé des dépenses et des recettes s'établit à 5 595 596,00 € HT au lieu de 5 591 951,00 € HT dans le dernier CRAC 2004 approuvé.

Par rapport à ce dernier CRAC, la différence s'établit à + 4 005,00 € HT du fait d'un prévisionnel ajusté des travaux d'aménagement de l'espace public Claude Monet.

En 2006, il devrait donc être reversé par l'opération à l'Etat au titre de l'arrêté de financement CIV le montant de 130 766,00 € et à la Commune au titre de sa participation le montant de 1 265 543,00 €.

**RAPPORT N° 06/4-46**

Compte tenu de ces éléments d'information, je vous demande d'approuver le CRAC de la RHI Multisites Est au 31 décembre 2005, ayant valeur de bilan de préclôture pour un montant de dépenses et de recettes de 5 595 596,00 € HT.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE DEPUTE-MAIRE



*[Signature]*

VICTORIA

REQU A LA PREFECTURE  
DE LA REUNION

04 JUL 2006

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTÉS DES  
COMMUNES, DES DÉPARTEMENTS ET DES RÉGIONS

**NB** Le CRAC 2005 de l'opération RHI Multisites Est peut être consulté, sur demande, en l'Hôtel de Ville, près la Direction du Développement Social Urbain et de l'Habitat (aile est/ 1er étage/ téléphone 0262-40-05-80).

DELIBERATION N° 06/4-46  
du Conseil Municipal  
en séance du jeudi 22 juin 2006

OBJET

RHI MULTISITES EST

CRAC 2005  
VALANT BILAN FINANCIER DE PRECLOTURE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 06/4-46 du Député-Maire ;

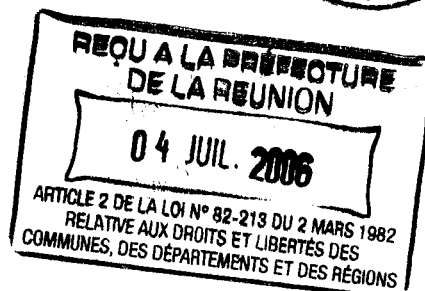
Vu le rapport de Monsieur Dominique FOURNEL, 2ème Adjoint, présenté au nom des Commissions 1° Cadre de Vie et Habitat, 2° Aménagement du Territoire, et 3° Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Approuve le Compte Rendu Annuel au Concédant (CRAC) au 31 décembre 2005 de la RHI Multisites Est, ayant valeur de bilan financier de préclôture pour un montant de dépenses et de recettes de 5 595 596,00 € HT.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait à Saint-Denis, le 28 JUN 2006



## RHI Multisites Est

## 4- BILAN COMPTABLE AU 31 DECEMBRE 2 005

DEPENSES		RECETTES	
1/ Frais d'études	112 996 €	7/ Cessions de terrains	2 337 034 €
2/ Terrains	2 814 487 €	8/ Subventions et participations	4 274 157 €
3/ Travaux	1 660 498 €	- Subventions	2 570 444 €
4/ Frais Financiers	210 495 €	- Participations Collectivité	1 703 713 €
5/ Frais Généraux	544 825 €	- Autres participations	- €
6/ Autres dépenses	135 522 €	9/ Autres recettes	65 526 €
<b>TOTAL DES DEPENSES en € HT</b>	<b>5 478 822 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES en € HT</b>	<b>6 676 717 €</b>
TVA SUR DEPENSES	- 191 071 €	TVA SUR RECETTES	9 534 €
COMPTE DE TIERS	131 555 €		- €
Cautions sur emprunt	113 €		
COMPTE DE LIAISON	1 266 832 €		- €
<b>TOTAL DES DEPENSES en € TTC</b>	<b>6 686 251 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES en € TTC</b>	<b>6 686 251 €</b>

Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
 En séance du 22/06/2006  
 En annexe à la Délibération N° 06/41

LE MAIRE




REÇU A LA PREFECTURE  
 DE LA REUNION

04 JUL. 2006

ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
 RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES  
 COMMUNES, DES DEPARTMENTS ET DES REGIONS

29 mai 2006

DATE : 29 mai 2006

**5- BILAN FINANCIER PREVISIONNEL  
RHI Multisites Est**

COMPTE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT	BILAN APPROUVE au 1er janvier 2005	BILAN ACTUALISE au 1er janv 2006	TOTAL DES REALISATIONS AU 31 DEC 2005	PREVISIONS 2006 et au-delà
-------------------------------------	---------------------------------------	-------------------------------------	------------------------------------------	-------------------------------


**DEPENSES en Euros HT**

1/ Frais d'études	119 860 €	119 796 €	112 996 €	6 800 €
2/Terrains	2 815 234 €	2 815 986 €	2 814 487 €	1 500 €
3/Travaux	1 758 192 €	1 748 192 €	1 660 498 €	87 694 €
4/ Frais Financiers	210 495 €	210 495 €	210 495 €	0 €
5/ Frais Généraux	546 962 €	562 975 €	544 825 €	18 150 €
6/ Autres dépenses	141 208 €	138 522 €	135 522 €	3 000 €
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5 591 951 €</b>	<b>5 595 966 €</b>	<b>5 478 822 €</b>	<b>117 143 €</b>

**RECETTES en Euros HT**

7/ Cessions de terrains	2 605 834 €	2 646 844 €	2 337 034 €	309 810 €
8/ Subventions et participations	2 923 103 €	2 878 596 €	4 274 157 €	-1 396 309 €
<i>Subventions</i>	2 461 211 €	2 439 678 €	2 570 444 €	-130 766 €
<i>Participations Collectivité</i>	461 892 €	438 918 €	1 703 713 €	-1 265 543 €
<i>Autres participations</i>	0 €	0 €	0 €	0 €
9/ Autres recettes	63 014 €	70 526 €	65 526 €	5 000 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 591 951 €</b>	<b>5 595 966 €</b>	<b>6 676 717 €</b>	<b>-1 081 499 €</b>

**REQU A LA PREFECTURE DE LA REUNION**  
 Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis  
 en séance du **22/06/2006**  
 en annexe la Délibération N° **001446**  
**04 JUI: 2006**  
**LE MAIRE**  
ARTICLE 2 DE LA LOI N° 82-213 DU 2 MARS 1982  
RELATIVE AUX DROITS ET LIBERTES DES  
COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS



**6- ANALYSE ET COMMENTAIRES DU BILAN FINANCIER PREVISIONNEL**  
**RHI Multisites Est**

<b>COMPTE DE L'OPERATION D'AMENAGEMENT</b>	<b>BILAN APPROUVE</b> au 1er janv 2005	<b>BILAN ACTUALISE</b> au 1er janv 2006	Analyse et commentaires des évolutions entre le dernier bilan approuvé et le bilan actualisé au 1er janvier 2006
----------------------------------------------------	-----------------------------------------------	------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>DEPENSES en Euros HT</b>			
1/ Frais d'études	119 860 €	119 796 €	
2/Terrains	2 815 234 €	2 815 986 €	
3/Travaux	1 758 192 €	1 748 192 €	Ajustement du montant des travaux sur l'espace public rue Claude MONET
4/ Frais Financiers	210 495 €	210 495 €	
5/ Frais Généraux	546 962 €	562 975 €	Proportionnel aux autres postes
6/ Autres dépenses	141 208 €	138 522 €	Provisions sur dépenses revues à la baisse.
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>5 591 951 €</b>	<b>5 595 966 €</b>	

<b>RECETTES en Euros HT</b>			
7/ Cessions de terrains	2 605 834 €	2 646 844 €	Augmentation de ce poste due à un ajustement du prix de la cession à l'UERL CADJEE
8/ Subventions et participations	2 923 103 €	2 878 596 €	
<i>Subventions</i>	<i>2 461 211 €</i>	<i>2 439 678 €</i>	<i>Baisse des subventions attendues due à la sortie de l'Impasse du Temple du programme de la RHI (Subv° CIV Etat)</i>
<i>Participations Collectivité</i>	<i>461 892 €</i>	<i>438 918 €</i>	<i>Baisse de la participation communale due à une sortie de l'Impasse du Temple du programme de la RHI</i>
<i>Autres participations</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>	
9/ Autres recettes	63 014 €	70 526 €	Augmentation de ce poste liée à une trésorerie positive (produits financiers)
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>5 591 951 €</b>	<b>5 595 966 €</b>	